

COMMUNE de SALLEBOEUF



**Marché à Bon de Commande
Fournitures d'Entretien**

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE
Art. 28 et 77 du CMP

**ACTE d'ENGAGEMENT
(A.E)**

**Date et heure limites de remise des offres :
Mardi 09 Janvier 2018 à 12 h 00**

ACTE D'ENGAGEMENT

Personne publique contractante :

Mairie de Salleboeuf

Objet du marché :

Fournitures d'entretien

Date :

Montant (en chiffres et en lettres) :Euros HT

.....

Remise sur catalogue : %

Imputation budgétaire :

MARCHE PUBLIC PROCEDURE ADAPTEE passé en application de l'article 28

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 108 du Code des marchés publics :

Monsieur le maire de Salleboeuf

Ordonnateur :

Monsieur le maire

Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur Rolland PATIES, Inspecteur divisionnaire des Finances publiques
Trésorerie de Cenon

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------------|
| <u>ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT</u> | <u>4</u> |
| <u>ARTICLE 2 : PRIX</u> | <u>4</u> |
| <u>ARTICLE 3 : DELAIS</u> | <u>5</u> |
| <u>ARTICLE 4 : PAIEMENT</u> | <u>5</u> |
| <u>ARTICLE 5 : NOMENCLATURE</u> | <u>5</u> |
| <u>ARTICLE 6 : ORIGINE DES FOURNITURES</u> | <u>5</u> |

➤ **Montant du DQE :** € HT (en chiffres)

..... € HT (en lettres)

➤ **Montant de la remise sur catalogue (hors bordereau) :** % (en chiffres)

Article 3 : Délais

Le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution seront fixés dans les conditions définies au C.C.T.P.

Article 4 : Paiement

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- *Ouvert au nom de :*
pour les prestations suivantes :
Etablissement :
Numéro de compte : Clé :
Code banque : Code guichet :

- *Ouvert au nom de :*
pour les prestations suivantes :
Etablissement :
Numéro de compte : Clé :
Code banque : Code guichet :

- *Ouvert au nom de :*
pour les prestations suivantes :
Etablissement :
Numéro de compte : Clé :
Code banque : Code guichet :

Conformément à l'article 9.1 du C.C.P. la ou les entreprises ci-après désignées

- refusent⁵ de percevoir l'avance forfaitaire.
- ne refusent pas de percevoir l'avance forfaitaire.

Article 5 : Nomenclature

Numéro de nomenclature ou référence opération :

⁵ Cocher la case correspondant à votre situation

Article 6 : Origine des fournitures⁶

- Pays de l'UE (Union Européenne)
- Pays signataires de l'AMP (accord sur les marchés publics (1994) et être en vigueur au 01/01/1996)
- Autres pays :

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles 43 et 44 du Code des marchés publics.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original
A

Le

Signature du candidat
Porter la mention manuscrite
Lu et approuvé

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATAIRE

*Est acceptée la présente offre pour valoir
acte d'engagement*

A

Le

**Signature du pouvoir adjudicataire habilité
par la délibération en date du**

⁶ Rayer les mentions inutiles

*Marché à Procédure Adaptée Acte d'Engagement
Marché à Bons de commande de Fournitures d'Entretien*

DATE D'EFFET DU MARCHE

*Reçu l'avis de réception postal de la notification
du marché signé*

Le
par le titulaire destinataire

Le
(date d'apposition de la signature ci-après)

Le pouvoir adjudataire